

CAMPAGNE MOBILITE DE PRINTEMPS : DERNIER APPEL

Malgré la disparition de la CAP mobilité, l'UNSA-IESSA reste en contact étroit avec SDRH pour représenter et défendre celles et ceux qui nous contactent.

Les critères de mutation restent encadrés par des Lignes Directrices de Gestion qui reconduisent globalement les anciens critères.

Pour autant, il est toujours possible, dans le respect de ces LDG et de la réglementation Fonction Publique, de défendre des situations particulières et de vérifier les informations à disposition de l'administration.

L'UNSA-IESSA pourra lors de la prochaine bilatérale avec SDRH jeudi 17 juin, défendre celles et ceux qui nous auront sollicités.

Nous vous invitons donc à nous contacter à :

- conseil@iessa.org
- Ou aux numéros suivants : 06 27 75 39 84 et 06 46 12 41 30.